

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2730

27 novembre 2007

### SOMMAIRE

Accumulux S.A. ....	131016	Green River Holding S.A. ....	131026
Anglo Platinum International S.à r.l. ....	130994	Héraclès S.A. ....	131032
ARIES PARTNERS (Luxembourg) S.à r.l. .....	131033	International Management Consulting Lu- xembourg S.A. ....	131030
Avondale Securities S.A. ....	130996	Jordanus Holding S.A. ....	130996
Azure Hamburg S.A. ....	130998	JS I.P. Holding Co. ....	130995
Azure Hotel S.A. ....	130998	Kefalos S.A. ....	131037
Billecart Expansion Holdings S.A. ....	131038	Kohler Investment S.A. ....	131027
Bluecoast S.A. ....	131036	Ladd Luxembourg S.A. ....	131027
Castlerigg Master Investments Europe S.à r.l. ....	131032	LBC Luxco S.à r.l. ....	131026
C.B. Fleet Luxembourg ....	130994	Loftimm S.A. ....	130998
CCR Funds ....	131028	LogicaCMG Luxembourg S.A. ....	131035
Cofimi S.A. ....	131036	Logix IV S.à r.l. ....	131016
Compagnie Financière de la Gaichel S.A. .....	131029	Logix V S.à r.l. ....	130999
Copargest S.A. ....	131035	MGP Dean S.à r.l. ....	131030
Dahlem, Schroeder & Associés ....	130997	Morgan Stanley Clare S.à r.l. ....	130996
DB Equity S.à r.l. ....	130995	MSCGL Finance Company S.à r.l. ....	131034
DB Valence S.à r.l. ....	130994	Outboard Yachting S.A. ....	131032
Digital Luxembourg Sàrl ....	131025	Panalpina Luxembourg S.A. ....	131031
E.M.I. Holding S.A. ....	131037	Plena Holding S.A. ....	131040
Erables Participations S.A. ....	131039	Rogiervest Holding S.A. ....	130997
European Radial Tyre Technology Deve- lopment Corporation S.à r.l. ....	131029	Saar II S.à r.l. ....	131007
Farton Holdings S.A. ....	131038	Saint Charles Consulting ....	131033
Fercap S.A. ....	131036	Saral Invest S.A. ....	131028
First Investments S.A. ....	131029	Storebrand Luxembourg S.A. ....	131039
Fortis Commercial Finance ....	130997	SWT Lux S.A. ....	131038
Fumo Holding S.A. ....	130994	Tobal Holding S. à r. l. ....	131034
Gantro Invest ....	131035	Tom L'Artisan du Cheveu ....	131034
Gedeon Investments S.A. ....	131037	Tompkins Square Park S.à r.l. ....	131033
		Vectura Sàrl ....	131040

**Fumo Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 79.665.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2007.  
Pour FUMO HOLDING SA  
KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.  
Signature

Référence de publication: 2007130058/1021/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2007, réf. LSO-CJ07445. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070150117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2007.

**Anglo Platinum International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.  
R.C.S. Luxembourg B 107.153.

*Extrait d'une résolution prise par les actionnaires de la société en date du 12 octobre 2007*

- les nominations de Monsieur Arjan Vishan Kirthi Singha avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg et Monsieur Hans Arend Haije avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg en tant que gérants de la société ont été acceptées et prendront effet à partir du 12 octobre 2007.

Signature  
Gérant

Référence de publication: 2007130312/1115/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2007, réf. LSO-CJ09012. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070150435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2007.

**DB Valence S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 111.378.

**AUSZUG**

Die alleinige Gesellschafterin hat gemäß Beschluss vom 18. Juli 2007 beschlossen:

KPMG AUDIT S.à r.l., mit Sitz in 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, eingetragen beim Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 103.590,

wird als Wirtschaftsprüfer für das Geschäftsjahr 2007 ernannt. Das Mandat endet anlässlich der Feststellung des Jahresabschlusses für das Geschäftsjahr 2007.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 11. Oktober 2007.

Unterschrift.

Référence de publication: 2007130369/267/18.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05752. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070150027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2007.

**C.B. Fleet Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.400,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.  
R.C.S. Luxembourg B 90.593.

Il résulte des résolutions de l'associé unique du 9 octobre 2007 que:

- MANACOR (LUXEMBOURG) SA, société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855, inscrite au RCS Luxembourg sous le numéro B 9098 a été nommé nouveau gérant de catégorie B, avec effet au 27 septembre 2007, son mandat étant sans échéance, en remplacement de Mme Susanne Kortekaas, gérant de catégorie B démissionnaire, en date du 27 septembre 2007.

- Le siège social est transféré du 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach au 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, avec effet au 9 octobre 2007,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour C.B. FLEET LUXEMBOURG*  
EQUITY TRUST CO. (LUXEMBOURG) S.A.  
*Mandataire spécial*  
Signatures

Référence de publication: 2007130336/683/22.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05861. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070150213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2007.

**DB Equity S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 5.346.000.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 111.380.

—  
AUSZUG

Die alleinige Gesellschafterin hat gemäß Beschluss vom 24. Juli 2007 beschlossen:

KPMG AUDIT S.à r.l., mit Sitz in 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, eingetragen beim Handelsregister Luxembourg unter der Nummer B 103.590,

wird als Wirtschaftsprüfer für das Geschäftsjahr 2007 ernannt. Das Mandat endet anlässlich der Feststellung des Jahresabschlusses für das Geschäftsjahr 2007.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 11. Oktober 2007.

Unterschrift.

Référence de publication: 2007130370/267/18.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05746. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070150023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2007.

**JS I.P. Holding Co., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 117.924.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
tenue à Luxembourg le 23 octobre 2007 à 17.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- La nomination de Mr. Matthijs Bogers en tant que représentant permanent de ProServices MANAGEMENT S.à r.l., Administrateur de catégorie A de la Société, est acceptée, en accord avec l'article 51 bis de la loi des sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée par après.

Luxembourg, le 23 octobre 2007.

*JS I.P. HOLDING CO. SA*  
ProServices MANAGEMENT S.à r.l.  
*Administrateur de catégorie A*  
Signature

Référence de publication: 2007130549/1084/20.

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2007, réf. LSO-CJ08887. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2007.

**Avondale Securities S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 131.873.

—  
*Extrait du procès-verbal du conseil d'administration de la société tenue au siège social de la société le 12 octobre 2007*

Le conseil d'administration décide de nommer PricewaterhouseCoopers, avec adresse professionnelle au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, en tant que réviseur externe de la Société.

A Luxembourg, le 12 octobre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

*L'agent domiciliataire*

Référence de publication: 2007130410/536/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08118. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070150638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2007.

---

**Jordanus Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 14.033.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 8 octobre 2007*

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité,

- de nommer Monsieur Joseph Winandy en tant que Président du Conseil d'Administration.

Pour copie conforme

Signature / Signature

*Administrateur / Président*

Référence de publication: 2007130442/1172/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2007, réf. LSO-CJ08895. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070150345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2007.

---

**Morgan Stanley Clare S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 12.940,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 117.992.

—  
Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales du 21 août 2007 que MORGAN STANLEY BISCAY LLC, ayant son siège social à Corporate Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, inscrite au «Secretary of State of the State of Delaware» sous le numéro 3505338, a vendu ses 549 parts sociales de Classe «A» à MORGAN STANLEY KOCHI LIMITED, ayant son siège social à PO Box 309GT, Uglund House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Iles Caïmans, inscrite au Registre de Commerce des Iles Caïmans sous le numéro MC 181614, de sorte que toutes les parts sociales de Classe «A» et «B» de la Société sont détenues par MORGAN STANLEY KOCHI LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2007.

*Pour la société*

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

*Domiciliataire*

Signatures

Référence de publication: 2007130467/805/23.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2007, réf. LSO-CI02963. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070150539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2007.

**Rogiervest Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 80.094.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 18 octobre 2007*

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité,

- de nommer Monsieur Joseph Winandy en tant que Président du Conseil d'Administration.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Président

Référence de publication: 2007130445/1172/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2007, réf. LSO-CJ08892. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070150349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2007.

**Fortis Commercial Finance, Société Anonyme.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 16, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 107.880.

—  
*Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 24 mai 2006.*

1. Messieurs Hans Van Schaik, né le 18 avril 1962 à Shoonhoven (Pays-Bas), demeurant à NL-5737 PP Lieshout, Achterbosch 9, et Bas Brugman, né le 14 novembre 1956 à Utrecht (Pays-Bas), demeurant à NL-2036 MB Harlem, Park Oosterpaam 32 et Guy Hoffmann, né le 26 mai 1964 à Esch-sur-Alzette (Luxembourg), demeurant à L-4398 Pontpierre, 10, Am Armschlag et Francis Ranaivoson, né le 26 mai 1959 à Tananarive (Madagascar), demeurant à L-1731 Luxembourg, 21, avenue Victor Hugo, ont été nommés administrateurs jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

2. Monsieur Dirk Driessens a démissionné de ses mandats d'administrateur et de président, Monsieur Romain Girst a démissionné de ses mandats d'administrateur et d'administrateur-délégué, et Monsieur Danny Achten a démissionné des ses mandats d'administrateur et d'administrateur-directeur.

Luxembourg, le 12 octobre 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour FORTIS COMMERCIAL FINANCE

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007130544/29/23.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2007, réf. LSO-CJ07435. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2007.

**Dahlem, Schroeder & Associés, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1626 Luxembourg, 8, rue des Girondins.

R.C.S. Luxembourg B 73.592.

—  
*Extrait des décisions collectives des associés du 14 août 2007*

...

2) La société SCHROEDER & ASSOCIES S.A. est nommée gérant de la société DAHLEM, SCHROEDER & ASSOCIES S.à r.l. pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le mandataire de la société

Référence de publication: 2007130545/507/16.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2007, réf. LSO-CJ07609. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2007.

**Azure Hamburg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 125.392.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 3 octobre 2007 que M. Richard Williams, directeur financier, avec adresse professionnelle au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé à la fonction d'Administrateur-Délégué de la société en remplacement de M. Graeme Witts, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012.

Pour extrait conforme  
SG AUDIT SARL  
Signature

Référence de publication: 2007130449/521/16.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06151. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070150686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2007.

---

**Azure Hotel S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 127.971.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 3 octobre 2007 que M. Richard Williams, directeur financier, avec adresse professionnelle au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé à la fonction d'Administrateur-Délégué de la société en remplacement de M. Graeme Witts, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012.

Pour extrait conforme  
SG AUDIT SARL  
Signature

Référence de publication: 2007130451/521/16.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06152. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070150689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2007.

---

**Loftimm S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 83.039.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 10 octobre 2007*

Monsieur De Bernardi Alexis, Monsieur Kara Mohammed et Monsieur Diederich Georges sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Monsieur Jean-Marc Heitz, comptable, né le 28 septembre 1958 à Luxembourg, domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouveau commissaire aux comptes de la société en remplacement de Madame Romaine Scheifer-Gillen démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Pour extrait sincère et conforme  
LOFTIMM S.A.  
A. De Bernardi / M. Kara  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007130557/545/22.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2007, réf. LSO-CJ09370. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2007.

---

**Logix V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 121.212.

In the year two thousand and seven, on the first day of the month of October.

Before us Maître Jean Seckler, notary, residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. RCP1 (LUX) S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of Luxembourg and having its registered offices at 121, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg,

2. FIRST INVESTORS HOLDING S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of Luxembourg and having its registered offices at 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg and

3. FREO INVESTORS GmbH, a limited liability company (Gesellschaft mit beschränkter Haftung), incorporated under the laws of Germany and having its registered office at Kiefernweg 21, 64390 Erzhausen, Germany

All here represented by Mr Christopher Dortschy, employee, with professional address at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg by virtue of three proxies established under private seal.

The said proxies, signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented by their proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the shareholders of the limited liability company existing in Luxembourg under the name of LOGIX V S.à r.l. (the «Company»), with registered office at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of incorporation pursuant to a deed of M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg dated 26 September 2006, published in the Mémorial, C no 2365 of December 19, 2006, the articles of association of which have been amended pursuant to a deed of M<sup>e</sup> André Schwachtgen, the notary residing in Luxembourg on November 27, 2006 published in the Mémorial C no 169 of February 13, 2007 and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under B 121.212.

II. The Company's capital is set at twelve thousand seven hundred euros (EUR 12,700.-), represented by hundred twenty six (126) A shares and one (1) class B share of a par value of hundred euro (EUR 100.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

III. That the appearing parties represent the whole share capital of the Company and therefore declare that they have been informed of the agenda of this meeting and that therefore no redemption requests as referred to in article 6.7 of the articles of association were necessary.

IV. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Decrease of the Company's capital by cancellation of one class B share.
2. Abolishment of the different share classes.
3. Conversion of the existing shares into shares with the same rights and obligations.
4. Decrease of the nominal share value.
5. Full restatement of the Articles of Association of the Company
6. Miscellaneous.

V. That the Shareholders have taken the following resolution according to the agenda:

*First resolution*

The Shareholders decide to decrease the Company's share capital by one hundred euros (EUR 100.-) from its present amount of twelve thousand seven hundred (EUR 12,700.-) to twelve thousand six hundred (EUR 12,600.-) by cancellation of one (1) Class B share with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) and reimbursement of the corresponding nominal value.

*Second resolution*

The Shareholders decide to abolish the different share classes (class A and class B shares).

*Third resolution*

The Shareholders decide to convert the existing one hundred and twenty-six (126) Class A shares into shares with the same rights and obligations.

*Fourth resolution*

The Shareholders decide that the nominal value of the shares shall be henceforth fifty cents (EUR 0.50) each. As a consequence Company's share capital will be represented by twenty five thousand two hundred (25,200) shares.

*Fifth resolution*

The articles of association have been fully restated so as to read henceforth as follows:

## «I. Name - registered office - object - duration

**Art. 1. Name.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name LOGIX V S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

### **Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners which shall be adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

2.3. No permanent establishment nor branch may be established abroad without the prior approval of the single partner or by partners owning more than 75% of the share capital of the Company.

### **Art. 3. Object.**

3.1. The object of the Company is the acquisition of equity stake, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such equity stake. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other way, any stock, securities, bonds, debentures, certificates of deposit or other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The purpose of the Company includes in particular the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of immovable properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to immovable properties, including the direct or indirect holding of equities in Luxembourg or foreign companies, having as principal object the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of immovable properties.

3.3. The Company may borrow in any form except by way of public offer. The Company may issue, by means of private investment, shares, bonds and other securities representing debts or credits. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also grant guarantees and stand security in favour of third parties, to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise issue guarantees over all or over some of its assets.

3.4. The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

## II. Capital - shares

### **Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand six hundred euros (EUR 12,600.-) represented by twenty-five thousand two hundred (25,200) shares in registered form with a par value of fifty cents (EUR 0.50) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

### **Art. 6. Shares.**

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.



6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

If the Company has more than one partner, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. Prior to the transfer of all or part of his shares, any partner must notify such transfer to the Company. The general meeting of partners may resolve that all or part of the offered shares shall be assigned, according to the terms and conditions set for the proposed transfer:

- a) to the Company, within the limits set forth by the law,
- b) to other partner(s), or
- c) to a designated third party.

6.5. A partner may request the Company to redeem all or part of his shares. Any redemption request from a partner shall be submitted to the prior approval of the general meeting of partners which may resolve that all or part of such shares shall be assigned:

- a) to the Company, within the limits set forth by the law,
- b) to other partner(s), or
- c) to a designated third party.

6.6. All or part of the shares of a partner may have to be redeemed by the Company if such shares have been transferred in violation of clause 6.3 or 6.4. above

6.7. All and any shares redeemed in accordance with clause 6.5. or 6.6. above shall be cancelled forthwith and all rights attached thereto shall be extinguished.

6.8. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

6.9. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

### **III. Management - representation**

#### **Art. 7. Board of managers.**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. The manager(s) do not need to be partner(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

#### **Art. 8. Powers of the board of managers.**

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations in accordance with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there is more than one manager, by any one manager of category A and any one category B manager acting jointly.

#### **Art. 9. Procedure.**

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interest so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least three days in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any one Category A manager and any one category Category B manager or by the single or joint signature(s) of any person(s) to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

#### IV. General meetings of partners

##### Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

##### Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than 75% of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by 90% of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

#### V. Annual accounts - allocation of profits

##### Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December of same year

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

##### Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole partner or the general meeting of partners;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

#### VI. Dissolution - liquidation

##### Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

## VII. General provision

**Art. 17.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le premier jour du mois d'octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. RCP1 (LUX) S.à r.l, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeoise ayant son siège social à 121, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg,

2. FIRST INVESTORS HOLDING S.à r.l, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeoise ayant son siège social à 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg et

3. FREO INVESTORS GmbH, une société à responsabilité limitée de droit allemand ayant son siège social à Kiefernweg 21, D - 64390 Erzhäusen,

ici représentée par M. Christopher Dortschy, employé privée, avec adresse professionnelle à 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, en vertu de trois procurations donnée sous seing privé.

Lesquelles procurations après signature ne varient par la mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps,

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Les comparants sont les associés de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de LOGIX V S.à r.l. (la «Société»), ayant son siège social au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, constituée suivant acte de M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg en date du 26 septembre 2006, publié au Mémorial C sous le numéro 2365 du 19 décembre 2006, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte du M<sup>e</sup> André Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C sous le numéro 169 du 13 février 2007 et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 121.212.

II. Le capital social de cette Société est de douze mille sept cents euros (EUR 12.700,-) représenté par cent vingt-six (126) parts sociales classe A et une (1) part sociale class B d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

III. Que le comparant représente la totalité du capital social et qu'en conséquence aucune demande de rachat de parts sociales (tel que prévu par l'article 6.7 des statuts) n'est nécessaire.

IV. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Réduction du capital social par annulation d'une part sociale classe B
2. Abolition des différentes classes des parts sociales.
3. Conversion des parts existantes dans des parts avec les mêmes droites et engagements.
4. Diminution de la valeur nominale des parts sociales.
5. Refonte complète des statuts
6. Divers.

V. Que les associés ont pris sur ordre du jour conforme les résolutions suivantes:

#### Première résolution

Les associés décident de réduire le capital social d'un montant de cent euro (EUR 100,-) afin de le ramener de son montant actuel de douze mille sept cents euro (EUR 12.700,-) à douze mille six cents euro (12.600,-) par annulation d'une (1) part sociale classe B d'une valeur nominale de cent euro (EUR 100,-) chacune et remboursement de la valeur nominale correspondante.

#### *Deuxième résolution*

Les associés décident d'abolir les différentes classes de parts sociales.

#### *Troisième résolution*

Les associés décident de convertir les cent vingt-six (126) parts sociales existantes dans des parts avec les mêmes droits et obligations.

#### *Quatrième résolution*

Les associés décident de réduire la valeur nominale des parts sociales d'un montant des cent euro (EUR 100,-) chacune à un montant de cinquante cents (EUR 0,50). Par conséquent le capital social sera représenté par vingt cinq mille deux cents (25.200) parts sociales.

#### *Cinquième résolution*

Les statuts de la société sont entièrement modifiés pour leur donner désormais la teneur suivante:

### **«I. Dénomination - siège social - objet social - durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination LOGIX V S.à r.l., (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

2.3. Aucun établissement permanent ou succursale ne peut être créé à l'étranger sans l'accord préalable de l'associé unique ou des associés représentant au moins la moitié (1/2) du capital social de la Société.

#### **Art. 3. Objet social.**

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. L'objet social de la Société inclus également l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et la location de biens immobiliers au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger ainsi que toutes opérations immobilières, en ce inclus, la détention directe ou indirecte de participation dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, dont l'objet principal est l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et la location de biens immobiliers.

3.3. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## II. Capital - parts sociales

### Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille six cents euros (EUR 12.600,-) représenté par vingt-cinq mille deux cents (25.200) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de cinquante cents (EUR 0,50) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

### Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Préalablement au transfert de tout ou partie de ses parts sociales, chaque associé doit notifier un tel transfert à la Société.

L'Assemblée Générale des Associés peut décider que tout ou partie des parts sociales offertes peuvent être attribuées, selon les termes et conditions définies pour le transfert proposé:

- a) à la société, dans les limites prévues par la loi;
- b) aux autres associés, ou
- c) à une partie tierce désignée.

6.5. Tout associé peut demander à la Société le rachat de tout ou partie de ses parts sociales. Toute demande de rachat d'un associé doit être soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés qui peut décider que tout ou partie de ces parts sociales soit attribuées:

- a) à la société, dans les limites prévues par la loi;
- b) aux autres associés, ou
- c) à une partie tierce désignée.

6.6. Tout ou partie des parts sociales d'un associé peuvent être rachetées par la Société si ces parts sociales ont été transférées en violation des articles 6.3. ou 6.4. définis précédemment.

6.7. Toutes les parts sociales rachetées en conformité avec les articles 6.5. ou 6.6. seront annulées et tous les droits attachés seront éteints.

6.8. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.9. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

## III. Gestion - représentation

### Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance.

7.2 Les gérants sont révocables ad nutum.

### Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B agissant conjointement.

### Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

**Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B ou, le cas échéant, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

#### IV. Assemblée générale des associés

##### Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

##### Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

#### V. Comptes annuels - affectation des bénéfices

##### Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

##### Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

## VI. Dissolution - liquidation

### Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

## VII. Disposition générale

**Art. 17.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Junglinster, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: C. Dortschy, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 15 octobre 2007, Relation GRE/2007/4462. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 novembre 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007131412/231/475.

(070152366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2007.

### Saar II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 121.966.

In the year two thousand and seven, on the first day of the month of October.

Before US Maître Jean Seckler, notary, residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. RCP3 (LUX) S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of Luxembourg and having its registered offices at 121, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg,

2. FIRST INVESTORS HOLDING S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of Luxembourg and having its registered offices at 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg and

3. FREO INVESTORS GmbH, a limited liability company (Gesellschaft mit beschränkter Haftung), incorporated under the laws of Germany and having its registered office at Kiefernweg 21, 64390 Erzhausen, Germany

All here represented by Mr Christopher Dortschy, employee, with professional address at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg by virtue of three proxies established under private seal.

The said proxies, signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented by their proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the shareholders of the limited liability company existing in Luxembourg under the name of SAAR II S.à r.l. (the «Company»), with registered office at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of incorporation pursuant to a deed of the undersigned notary residing in Junglinster dated November 7, 2006, published in the Mémorial, C n ° 16 of January 16, 2007, the articles of association of which have been amended pursuant to a deed of M<sup>e</sup> Martine Schaeffer, the notary residing in Luxembourg on April 11, 2007 published in the Mémorial C n ° 1065 of June 5, 2007 and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under B 121.966.

II. The Company's capital is set at twelve thousand seven hundred euros (EUR 12,700.-), represented by hundred twenty six (126) A shares and one (1) class B share of a par value of hundred euro (EUR 100.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

III. That the appearing parties represent the whole share capital of the Company and therefore declare that they have been informed of the agenda of this meeting and that therefore no redemption requests as referred to in article 6.7 of the articles of association were necessary.

IV. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Decrease of the Company's capital by cancellation of one class B share.
2. Abolishment of the different share classes.
3. Conversion of the existing shares into shares with the same rights and obligations.
4. Decrease of the nominal share value.
5. Full restatement of the Articles of Association of the Company
6. Miscellaneous.

V. That the Shareholders have taken the following resolution according to the agenda:

*First resolution*

The Shareholders decide to decrease the Company's share capital by one hundred euros (EUR 100.-) from its present amount of twelve thousand seven hundred (EUR 12,700.-) to twelve thousand six hundred (EUR 12,600.-) by cancellation of one (1) Class B share with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) and reimbursement of the corresponding nominal value.

*Second resolution*

The Shareholders decide to abolish the different share classes (class A and class B shares).

*Third resolution*

The Shareholders decide to convert the existing one hundred and twenty six (126) Class A shares into shares with the same rights and obligations.

*Fourth resolution*

The Shareholders decide that the nominal value of the shares shall be henceforth fifty cents (EUR 0.50) each. As a consequence Company's share capital will be represented by twenty five thousand two hundred (25,200) shares.

*Fifth resolution*

The articles of association have been fully restated so as to read henceforth as follows:

**«I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name SAAR III S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners which shall be adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

2.3. No permanent establishment nor branch may be established abroad without the prior approval of the single partner or by partners owning more than 75% of the share capital of the Company.



**Art. 3. Object.**

3.1. The object of the Company is the acquisition of equity stake, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such equity stake. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other way, any stock, securities, bonds, debentures, certificates of deposit or other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The purpose of the Company includes in particular the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of immovable properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to immovable properties, including the direct or indirect holding of equities in Luxembourg or foreign companies, having as principal object the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of immovable properties.

3.3. The Company may borrow in any form except by way of public offer. The Company may issue, by means of private investment, shares, bonds and other securities representing debts or credits. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also grant guarantees and stand security in favour of third parties, to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise issue guarantees over all or over some of its assets.

3.4. The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

**Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

**II. Capital - Shares****Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand six hundred euros (EUR 12,600.-) represented by twenty-five thousand two hundred (25,200) shares in registered form with a par value of fifty cents (EUR 0.50) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

**Art. 6. Shares.**

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

If the Company has more than one partner, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. Prior to the transfer of all or part of his shares, any partner must notify such transfer to the Company. The general meeting of partners may resolve that all or part of the offered shares shall be assigned, according to the terms and conditions set for the proposed transfer:

- a) to the Company, within the limits set forth by the law,
- b) to other partner(s), or
- c) to a designated third party.

6.5. A partner may request the Company to redeem all or part of his shares. Any redemption request from a partner shall be submitted to the prior approval of the general meeting of partners which may resolve that all or part of such shares shall be assigned:

- a) to the Company, within the limits set forth by the law,
- b) to other partner(s), or
- c) to a designated third party.

6.6. All or part of the shares of a partner may have to be redeemed by the Company if such shares have been transferred in violation of clause 6.3 or 6.4. above

6.7. All and any shares redeemed in accordance with clause 6.5. or 6.6. above shall be cancelled forthwith and all rights attached thereto shall be extinguished.

6.8. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

6.9. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

### III. Management - Representation

#### Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. The manager(s) do not need to be partner(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

#### Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations in accordance with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there is more than one manager, by any one manager of category A and any one category B manager acting jointly.

#### Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interest so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least three days in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any one Category A manager and any one category Category B manager or by the single or joint signature(s) of any person(s) to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

### IV. General meetings of partners

#### Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

**Art. 13. Form - Quorum - Majority.**

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than 75% of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by 90% of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

**V. Annual accounts - Allocation of profits**

**Art. 14. Accounting Year.**

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December of same year

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 15. Allocation of Profits.**

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole partner or the general meeting of partners;
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

**VI. Dissolution - Liquidation**

**Art. 16. Dissolution - Liquidation.**

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

**VII. General provision**

**Art. 17.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le premier jour du mois d'octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. RCP3 (LUX) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeoise ayant son siège social à 121, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg,

2. FIRST INVESTORS HOLDING S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeoise ayant son siège social à 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg et

3. FREO INVESTORS GmbH, une société à responsabilité limitée de droit allemand ayant son siège social à Kiefernweg 21, D - 64390 Erzhausen,

ici représentée par M. Christopher Dortschy, employé privée, avec adresse professionnelle à 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, en vertu de trois procurations donnée sous seing privé.

Lesquelles procurations après signature ne varient par la mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps,

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Les comparants sont les associés de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de SAAR II S.à r.l. (la «Société»), ayant son siège social au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, constituée suivant acte de notaire soussigné en date du 7 novembre 2006, publié au Mémorial C sous le numéro 16 du 16 janvier 2007, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte du M<sup>e</sup> Martine Schaeffer, alors notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C sous le numéro 1065 du 5 juin 2007 et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 121.966.

II Le capital social de cette Société est de douze mille sept cents euros (EUR 12.700,-) représenté par cent vingt-six (126) parts sociales classe A et une (1) part sociale classe B d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

III. Que le comparant représente la totalité du capital social et qu'en conséquence aucune demande de rachat de parts sociales (tel que prévu par l'article 6.7 des statuts) n'est nécessaire.

IV. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Réduction du capital social par annulation d'une part sociale classe B
2. Abolition des différentes classes des parts sociales.
3. Conversion des parts existantes dans des parts avec les mêmes droites et engagements.
4. Diminution de la valeur nominale des parts sociales.
5. Refonte complète des statuts
6. Divers.

V. Que les associés ont pris sur ordre du jour conforme les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les associés décident de réduire le capital social d'un montant de cent euro (EUR 100,-) afin de le ramener de son montant actuel de douze mille sept cents euro (EUR 12.700,-) à douze mille six cents euro (12.600,-) par annulation d'une (1) part sociale classe B d'une valeur nominale de cent euro (EUR 100,-) chacune et remboursement de la valeur nominale correspondante.

#### *Deuxième résolution*

Les associés décident d'abolir les différentes classes de parts sociales.

#### *Troisième résolution*

Les associés décident de convertir les cent vingt-six (126) parts sociales existantes dans des parts avec les mêmes droits et obligations.

#### *Quatrième résolution*

Les associés décident de réduire la valeur nominale des parts sociales d'un montant des cent euro (EUR 100,-) chacune à un montant de cinquante cents (EUR 0,50). Par conséquent le capital social sera représenté par vingt cinq mille deux cents (25.200) parts sociales.

#### *Cinquième résolution*

Les statuts de la société sont entièrement modifiés pour leur donner désormais la teneur suivante:

### **«I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination SAAR II S.à r.l., (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

2.3. Aucun établissement permanent ou succursale ne peut être créé à l'étranger sans l'accord préalable de l'associé unique ou des associés représentant au moins la moitié (1/2) du capital social de la Société.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. L'objet social de la Société inclus également l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et la location de biens immobiliers au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger ainsi que toutes opérations immobilières, en ce inclus, la détention directe ou indirecte de participation dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, dont l'objet principal est l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et la location de biens immobiliers.

3.3. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

### **Art. 4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à douze mille six cents euros (EUR 12.600,-) représenté par vingt-cinq mille deux cents (25.200) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de cinquante cents (EUR 0,50) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Préalablement au transfert de tout ou partie de ses parts sociales, chaque associé doit notifier un tel transfert à la Société.

L'Assemblée Générale des Associés peut décider que tout ou partie des parts sociales offertes peuvent être attribuées, selon les termes et conditions définies pour le transfert proposé:

- a) à la société, dans les limites prévues par la loi;
- b) aux autres associés, ou
- c) à une partie tierce désignée.

6.5. Tout associé peut demander à la Société le rachat de tout ou partie de ses parts sociales. Toute demande de rachat d'un associé doit être soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés qui peut décider que tout ou partie de ces parts sociales soit attribuées:

- a) à la société, dans les limites prévues par la loi;
- b) aux autres associés, ou
- c) à une partie tierce désignée.

6.6. Tout ou partie des parts sociales d'un associé peuvent être rachetées par la Société si ces parts sociales ont été transférées en violation des articles 6.3. ou 6.4. définis précédemment.

6.7. Toutes les parts sociales rachetées en conformité avec les articles 6.5. ou 6.6. seront annulées et tous les droits attachés seront éteints.

6.8. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.9. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance.

7.2 Les gérants sont révocables ad nutum.

#### Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B agissant conjointement.

#### Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

**Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B ou, le cas échéant, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

#### IV. Assemblée générale des associés

##### Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

##### Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

#### V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

##### Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

##### Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

(i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance;

(ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;

(iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés;

(iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

#### VI. Dissolution - Liquidation

##### Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

## VII. Disposition générale

**Art. 17.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Junglinster, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: C. Dortschy, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 15 octobre 2007, Relation GRE/2007/4470. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 novembre 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007131409/231/475.

(070152410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2007.

### **Accumalux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1899 Kockelscheuer, rue de la Poudrerie.

R.C.S. Luxembourg B 13.789.

#### *Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 mai 2007*

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide, à l'unanimité des voix, de:

- ratifier le mandat de Monsieur Dominique Laval demeurant à L-1899 Kockelscheuer, route de Roeser et de le nommer administrateur pour un terme de six années venant à échéance à l'Assemblée Générale de l'an 2013;
- nommer Monsieur Michel Antoine demeurant à L-2351 Luxembourg, 18, rue des Primevères comme administrateur pour un terme de trois années venant à échéance à l'Assemblée Générale de l'an 2010;
- reconduire le mandat de réviseur d'entreprises de la société LUX-AUDIT REVISION s.à.r.l pour un terme de un an venant à échéance à l'Assemblée Générale de l'an 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Kockelscheuer, le 7 mai 2007.

Certifié sincère, véritable et conforme aux livres

C.-L. Ackermann / R. Elvinger

Président du Conseil d'Administration / Vice Président

Référence de publication: 2007131271/2049/22.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2007, réf. LSO-CI02338. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2007.

### **Logix IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 120.938.

In the year two thousand and seven, on the first day of the month of October.

Before US Maître Jean Seckler, notary, residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. RCP1 (LUX) S.à r.l, a limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of Luxembourg and having its registered offices at 121, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg,
2. FIRST INVESTORS HOLDING S.à r.l, a limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of Luxembourg and having its registered offices at 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg and
3. FREO INVESTORS GmbH, a limited liability company (Gesellschaft mit beschränkter Haftung), incorporated under the laws of Germany and having its registered office at Kiefernweg 21, 64390 Erzhausen, Germany



All here represented by Mr Christopher Dortschy, employee, with professional address at 121, avenue de la Faiënerie, L-1511 Luxembourg by virtue of three proxies established under private seal.

The said proxies, signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented by their proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the shareholders of the limited liability company existing in Luxembourg under the name of LOGIX IV S.à r.l. (the «Company»), with registered office at 121, avenue de la Faiënerie, L-1511 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of incorporation pursuant to a deed of M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg dated 26 September 2006, published in the Mémorial, C no 2281 of December 6, 2006, the articles of association of which have been amended pursuant to a deed of M<sup>e</sup> André Schwachtgen, the notary residing in Luxembourg on November 27, 2006 published in the Mémorial C no 169 of February 13, 2007 and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under B 120.938.

II. The Company's capital is set at twelve thousand seven hundred euros (EUR 12,700.-), represented by hundred twenty six (126) A shares and one (1) class B share of a par value of hundred euro (EUR 100.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

III. That the appearing parties represent the whole share capital of the Company and therefore declare that they have been informed of the agenda of this meeting and that therefore no redemption requests as referred to in article 6.7 of the articles of association were necessary.

IV. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Decrease of the Company's capital by cancellation of one class B share.
2. Abolishment of the different share classes.
3. Conversion of the existing shares into shares with the same rights and obligations.
4. Decrease of the nominal share value.
5. Full restatement of the Articles of Association of the Company
6. Miscellaneous.

V. That the Shareholders have taken the following resolution according to the agenda:

*First resolution*

The Shareholders decide to decrease the Company's share capital by one hundred euros (EUR 100.-) from its present amount of twelve thousand seven hundred (EUR 12,700.-) to twelve thousand six hundred (EUR 12,600.-) by cancellation of one (1) Class B share with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) and reimbursement of the corresponding nominal value.

*Second resolution*

The Shareholders decide to abolish the different share classes (class A and class B shares).

*Third resolution*

The Shareholders decide to convert the existing one hundred and twenty six (126) Class A shares into shares with the same rights and obligations.

*Fourth resolution*

The Shareholders decide that the nominal value of the shares shall be henceforth fifty cents (EUR 0.50) each. As a consequence Company's share capital will be represented by twenty five thousand two hundred (25,200) shares.

*Fifth resolution*

The articles of association have been fully restated so as to read henceforth as follows:

**«I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name LOGIX IV S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners which shall be adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office

and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

2.3. No permanent establishment nor branch may be established abroad without the prior approval of the single partner or by partners owning more than 75% of the share capital of the Company.

### **Art. 3. Object.**

3.1. The object of the Company is the acquisition of equity stake, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such equity stake. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other way, any stock, securities, bonds, debentures, certificates of deposit or other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The purpose of the Company includes in particular the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of immovable properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to immovable properties, including the direct or indirect holding of equities in Luxembourg or foreign companies, having as principal object the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of immovable properties.

3.3. The Company may borrow in any form except by way of public offer. The Company may issue, by means of private investment, shares, bonds and other securities representing debts or credits. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also grant guarantees and stand security in favour of third parties, to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise issue guarantees over all or over some of its assets.

3.4. The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

## **II. Capital - Shares**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand six hundred euros (EUR 12,600.-) represented by twenty-five thousand two hundred (25,200) shares in registered form with a par value of fifty cents (EUR 0.50) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

### **Art. 6. Shares.**

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

If the Company has more than one partner, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. Prior to the transfer of all or part of his shares, any partner must notify such transfer to the Company. The general meeting of partners may resolve that all or part of the offered shares shall be assigned, according to the terms and conditions set for the proposed transfer:

- a) to the Company, within the limits set forth by the law,
- b) to other partner(s), or
- c) to a designated third party.

6.5. A partner may request the Company to redeem all or part of his shares. Any redemption request from a partner shall be submitted to the prior approval of the general meeting of partners which may resolve that all or part of such shares shall be assigned:

- a) to the Company, within the limits set forth by the law,
- b) to other partner(s), or
- c) to a designated third party.

6.6. All or part of the shares of a partner may have to be redeemed by the Company if such shares have been transferred in violation of clause 6.3 or 6.4. above

6.7. All and any shares redeemed in accordance with clause 6.5. or 6.6. above shall be cancelled forthwith and all rights attached thereto shall be extinguished.

6.8. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

6.9. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

### III. Management - Representation

#### Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. The manager(s) do not need to be partner(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

#### Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations in accordance with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there is more than one manager, by any one manager of category A and any one category B manager acting jointly.

#### Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interest so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least three days in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any one Category A manager and any one category Category B manager or by the single or joint signature(s) of any person(s) to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

### IV. General meetings of partners

#### Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

#### **Art. 13. Form - Quorum - Majority.**

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than 75% of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by 90% of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

### **V. Annual accounts - Allocation of profits**

#### **Art. 14. Accounting Year.**

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December of same year

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

#### **Art. 15. Allocation of Profits.**

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole partner or the general meeting of partners;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

#### **Art. 16. Dissolution - Liquidation.**

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

### **VII. General provision**

**Art. 17.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le premier jour du mois d'octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. RCP1 (LUX) S.à r.l, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeoise ayant son siège social à 121, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg,

2. FIRST INVESTORS HOLDING S.à r.l, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeoise ayant son siège social à 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg et

3. FREO INVESTORS GmbH, une société à responsabilité limitée de droit allemand ayant son siège social à Kiefernweg 21, D - 64390 Erzhäusen,

ici représentée par M. Christopher Dortschy, employé privé, avec adresse professionnelle à 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, en vertu de trois procurations donnée sous seing privé.

Lesquelles procurations après signature ne varient par la mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps,

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Les comparants sont les associés de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de LOGIX IV S.à r.l. (la «Société»), ayant son siège social au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, constituée suivant acte de M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg en date du 26 septembre 2006, publié au Mémorial C sous le numéro 2281 du 6 décembre 2006, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte du M<sup>e</sup> André Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C sous le numéro 169 du 13 février 2007 et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 120.938.

II. Le capital social de cette Société est de douze mille sept-cent euros (EUR 12.700,-) représenté par cent vingt-six (126) parts sociales classe A et une (1) part sociale classe B d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

III. Que le comparant représente la totalité du capital social et qu'en conséquence aucune demande de rachat de parts sociales (tel que prévu par l'article 6.7 des statuts) n'est nécessaire.

IV. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Réduction du capital social par annulation d'une part sociale classe B
2. Abolition des différentes classes des parts sociales.
3. Conversion des parts existantes dans des parts avec les mêmes droites et engagements.
4. Diminution de la valeur nominale des parts sociales.
5. Refonte complète des statuts
6. Divers.

V. Que les associés ont pris sur ordre du jour conforme les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés décident de réduire le capital social d'un montant de cent euro (EUR 100,-) afin de le ramener de son montant actuel de douze mille sept cents euro (EUR 12.700,-) à douze mille six cents euro (12.600,-) par annulation d'une (1) part sociale classe B d'une valeur nominale de cent euro (EUR 100,-) chacune et remboursement de la valeur nominale correspondante.

*Deuxième résolution*

Les associés décident d'abolir les différentes classes de parts sociales.

*Troisième résolution*

Les associés décident de convertir les cent vingt-six (126) parts sociales existantes dans des parts avec les mêmes droits et obligations.

*Quatrième résolution*

Les associés décident de réduire la valeur nominale des parts sociales d'un montant des cent euro (EUR 100,-) chacune à un montant de cinquante cents (EUR 0,50). Par conséquent le capital social sera représenté par vingt cinq mille deux cents (25.200) parts sociales.

*Cinquième résolution*

Les statuts de la société sont entièrement modifiés pour leur donner désormais la teneur suivante:

## «I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination LOGIX IV S.à r.l., (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

2.3. Aucun établissement permanent ou succursale ne peut être créé à l'étranger sans l'accord préalable de l'associé unique ou des associés représentant au moins la moitié (1/2) du capital social de la Société.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. L'objet social de la Société inclus également l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et la location de biens immobiliers au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger ainsi que toutes opérations immobilières, en ce inclus, la détention directe ou indirecte de participation dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, dont l'objet principal est l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et la location de biens immobiliers.

3.3. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

### **Art. 4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à douze mille six cents euros (EUR 12.600,-) représenté par vingt-cinq mille deux cents (25.200) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de cinquante cents (EUR 0,50) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Préalablement au transfert de tout ou partie de ses parts sociales, chaque associé doit notifier un tel transfert à la Société.

L'Assemblée Générale des Associés peut décider que tout ou partie des parts sociales offertes peuvent être attribuées, selon les termes et conditions définies pour le transfert proposé:

- a) à la société, dans les limites prévues par la loi;
- b) aux autres associés, ou
- c) à une partie tierce désignée.

6.5. Tout associé peut demander à la Société le rachat de tout ou partie de ses parts sociales. Toute demande de rachat d'un associé doit être soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés qui peut décider que tout ou partie de ces parts sociales soit attribuées:

- a) à la société, dans les limites prévues par la loi;
- b) aux autres associés, ou
- c) à une partie tierce désignée.

6.6. Tout ou partie des parts sociales d'un associé peuvent être rachetées par la Société si ces parts sociales ont été transférées en violation des articles 6.3. ou 6.4. définis précédemment.

6.7. Toutes les parts sociales rachetées en conformité avec les articles 6.5. ou 6.6. seront annulées et tous les droits attachés seront éteints.

6.8. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.9. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

### III. Gestion - Représentation

#### **Art. 7. Conseil de gérance.**

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance.

7.2 Les gérants sont révocables ad nutum.

#### **Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.**

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B agissant conjointement.

#### **Art. 9. Procédure.**

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

**Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B ou, le cas échéant, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

#### IV. Assemblée générale des associés

##### Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télécopie, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

##### Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télécopie, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

#### V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

##### Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

##### Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

#### VI. Dissolution - Liquidation

##### Art. 16. Dissolution - Liquidation.



16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

## VII. Disposition générale

**Art. 17.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Junglinster, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: C. Dortschy, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 15 octobre 2007, Relation GRE/2007/4461. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 novembre 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007131413/231/475.

(070152371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2007.

---

### Digital Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 110.216.

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société le 24 août 2007 que:

1. Monsieur Michael Frederick Foust, né le 16 janvier 1956 à Garfield Heights, Etat de Ohio, Etats-Unis, résidant au 560 Mission Street, Suite 2900, San Francisco, Californie 94105, Etats-Unis, a démissionné de son mandat de gérant, avec prise d'effet au 24 août 2007.

2. Monsieur Arthur William Stein, né le 20 décembre 1953 à Wilkinsburg, Etat de Pennsylvanie, Etats-Unis, résidant au 560 Mission Street, Suite 2900, San Francisco, Californie 94105, Etats-Unis, a démissionné de son mandat de gérant, avec prise d'effet au 24 août 2007.

3. Monsieur Joshua Ananda Mills, né le 20 mai 1971 à Forestville, Californie, Etats-Unis, ayant son adresse professionnelle à 560 Mission Street, Suite 2900, San Francisco, Californie 94105, Etats-Unis, est nommé gérant avec prise d'effet au 24 août 2007 pour une durée indéterminée.

4. Monsieur Bernard Geoghegan, né le 20 janvier 1962 à Dublin, Irlande, ayant son adresse professionnelle à Unit 8, Blanchardstown Corporate Park, Blanchardstown, Dublin 15, Irlande, est nommé gérant avec prise d'effet au 24 août 2007 pour une durée indéterminée.

Il en résulte que le conseil de gérance de la Société est composé comme suit:

- M. Bernard Geoghegan;
- M. Joshua Ananda Mills;
- M. Stef Oostvogels; et
- M. François Pfister.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007131278/1035/33.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2007, réf. LSO-CI08518. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2007.

**LBC Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 131.558.

—  
EXTRAIT

Il ressort d'une convention de cession de parts exécutée en date du 20 septembre 2007 entre LBREP III VESTA Sàrl, ayant son siège social au 1B Heienhaff L-1736 Senningerberg, enregistrée sous le numéro B 131.554 et LBREP III PAPA-GAYO Sàrl, ayant son siège social au 1B Heienhaff L-1736 Senningerberg, enregistrée sous le numéro B 129.841, que 600 parts sociales d'une valeur nominale de € 1,25 chacune représentant 6% du capital social de la Société sont détenues depuis cette date par LBREP III PAPAGAYO Sàrl.

Il ressort d'une convention de cession de parts exécutée en date du 20 septembre 2007 entre LBREP III VESTA Sàrl, ayant son siège social au 1B Heienhaff L-1736 Senningerberg, enregistrée sous le numéro B 131.554 et CVI GVF LUXEMBOURG TEN Sàrl, ayant son siège social au 25B, boulevard Royal L-2249 Luxembourg, enregistrée sous le numéro B 130.761, que 600 parts sociales d'une valeur nominale de € 1,25 chacune représentant 6% du capital social de la Société sont détenues depuis cette date par CVI GVF LUXEMBOURG TEN Sàrl.

Depuis le 20 septembre 2007, les 10.000 parts sociales de la Société sont détenues comme suit:

	Parts sociales
LBREP III PAPAGAYO Sàrl: .....	600
CVI GVF LUXEMBOURG TEN Sàrl: .....	600
LBREP III VESTA Sàrl: .....	8.800

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 15 octobre 2007.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Référence de publication: 2007131266/4170/32.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06344. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2007.

**Green River Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 113.849.

—  
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 août 2007 que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

1) L'assemblée accepte la démission de Monsieur Magat Laurent, né le 4 juillet 1973 à F-Laxou et demeurant professionnellement au 64, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, de son poste d'administrateur de la société et ce avec effet immédiat.

2) L'assemblée accepte la démission de Madame Magat Sophie, née le 15 mars 1973 à F-Saint Avold et demeurant professionnellement au 64, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, de son poste d'administrateur de la société et ce avec effet immédiat.

3) L'assemblée nomme Monsieur Barkoukou Abdelmajid, né le 24 octobre 1973 à F-Moyeuvre Grande et demeurant professionnellement au 64, avenue de la Liberté à L-1930 Luxembourg, comme Administrateur avec effet immédiat.

4) L'assemblée nomme Monsieur La Mendola David, né le 23 juin 1973 à F-Metz et demeurant professionnellement au 64, avenue de la Liberté à L-1930 Luxembourg, comme Administrateur avec effet immédiat.

Ils termineront le mandat de leurs prédécesseurs qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura lieu en 2012.

Luxembourg, le 22 juillet 2007.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2007131269/2352/26.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2007, réf. LSO-CI08228. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070151429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2007.

---

**Kohler Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 116.383.

---

Il résulte de la décision de l'associé unique tenue au siège social de la société KOHLER INVESTMENT S.A. en date du 28 septembre 2007 que l'associé a pris les décisions suivantes:

- Démission de l'Administrateur suivant à compter du 28 septembre 2007:

Mme Susanne Kortekaas, née le 11 mars 1967 à Roosendaal, les Pays-Bas, résidant professionnellement au 46A, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg.

- Election d'un nouvel administrateur à compter du 28 septembre 2007, pour une période se terminant à l'assemblée générale approuvant les comptes au 31 décembre 2007:

- M. Daan den Boer, né le 3 août 1966 à Ede, les Pays-Bas, résidant professionnellement au 46A, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KOHLER INVESTMENT S.A.

D. den Boer

*Administrateur*

Référence de publication: 2007131254/683/22.

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2007, réf. LSO-CK00248. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070151684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2007.

---

**Ladd Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 64.986.

---

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 octobre 2007*

L'assemblée générale accepte et décide de réactiver la société LADD LUXEMBOURG S.A., dénoncée par avis du 9 août 2006, enregistré le 6 septembre 2006 et déposé au Registre de Commerce et des Sociétés le 11 septembre 2006.

L'Assemblée Générale prend acte que le siège social reste inchangé, à savoir: 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

L'Assemblée Générale prend acte et accepte les démissions avec effet au 9 août 2006 de:

- EDIFAC S.A., société anonyme, dont le siège social est situé 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le n<sup>o</sup> B 72.257

- Monsieur Patrice Yande, demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg;

- Monsieur Jean Lambert, demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg

de leurs mandats d'Administrateurs de la société LADD LUXEMBOURG S.A.

L'Assemblée Générale prend acte et accepte la démission avec effet au 9 août 2006 de TRUSTAUDIT S.A, société anonyme, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n<sup>o</sup> B 73.125, dont le siège social est situé 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, commissaire aux comptes de la société LADD LUXEMBOURG S.A.

L'Assemblée Générale décide de nommer trois nouveaux Administrateurs, à savoir:

- Monsieur Luc Verelst, directeur de société, né le 23 avril 1954 à Wilrijk (Belgique), domicilié professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

- Madame Claudine Boulain, employée privée, né le 2 juin 1971 à Moyeuvre-Grande (France), domiciliée professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

- ADVISA S.A., société anonyme, dont le siège social est situé au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculé au registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 114252

Leurs mandats d'administrateurs expireront lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2012.

Suite à la démission de TRUSTAUDIT S.A. le 9 août 2006, commissaire aux comptes, et au vue des nouveaux éléments relatés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 11 octobre 2007, l'Assemblée Générale prend acte et accepte la nomination de TRUSTAUDIT S.A, société anonyme dont le siège social est situé au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 73.125., à la fonction de commissaire aux comptes.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2012.

Extrait sincère et conforme

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2007131251/1022/39.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06277. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2007.

---

### **Saral Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 90.968.

L'assemblée a décidé de reconduire les mandats des administrateurs,

Monsieur Alexandre Rodriguez

Monsieur Renaud Florent

Monsieur Daniel Adam

ainsi qu'au Commissaire aux Comptes,

THEMIS AUDIT LIMITED, actuellement en fonction pour une nouvelle période d'une année expirant lors de la prochaine assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2007.

*Pour SARAL INVEST S.A.*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2007131231/1005/21.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2007, réf. LSO-CJ10038. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2007.

---

### **CCR Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 117.582.

*Extrait de la résolution circulaire du Conseil d'Administration datée du 5 octobre 2007*

Le Conseil d'administration de la Société («le Conseil») est informé de la démission de M. Marc Renaud de son poste d'administrateur -Président de la Société avec effet au 5 octobre 2007 et accepte sa démission.

Le Conseil décide de coopter, avec effet au 5 octobre 2007, sous réserve de l'approbation des autorités luxembourgeoises, Monsieur Eric Bleines gérant de portefeuille, CCR ACTIONS, 44, rue Washington, F-75008 Paris en remplacement de M. Marc Renaud, démissionnaire, pour un terme venant à échéance à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société.

Le Conseil décide également de nommer M. Eric Bleines, en qualité de Président du Conseil avec effet au 5 octobre 2007.

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2007131253/3085/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2007, réf. LSO-CK00239. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2007.

---

**Compagnie Financière de la Gaichel S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 58.371.

—  
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil D'Administration qui s'est tenue 2 juillet 2007

*Résolutions*

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité,

- de nommer Monsieur Jean Quintus comme Président du Conseil d'Administration.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007131250/1172/16.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04446. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2007.

---

**First Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 105.256.

—  
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 20 août 2007 que la décision suivante a été prise à l'unanimité des voix:

1) L'assemblée nomme M. Rémi Zonca, gérant des sociétés, né le 20 juin 1959 à F-Strasbourg, demeurant 4A, rue du Docteur Ernest Feltgen à L-5635 Mondorf les Bains comme Administrateur-délégué de la société avec immédiat.

Il aura tout pouvoir pour engager la société par sa seule signature individuelle.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura lieu en 2014.

Luxembourg, le 20 août 2007.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007131270/2352/18.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2007, réf. LSO-CI08240. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2007.

---

**European Radial Tyre Technology Development Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 102.629.

—  
It results from a share transfer agreement dated 1st October 2007 that HUTCHISON WHAMPOA EUROPE INVESTMENTS Sàrl has transferred:

500 shares in EUROPEAN RADIAL TYRE TECHNOLOGY DEVELOPMENT CORPORATION Sàrl  
to NEW MILLENIUM CORP.

It results that on 1st October 2007, EUROPEAN RADIAL TYRE TECHNOLOGY DEVELOPMENT CORPORATION Sàrl was composed of the following shareholders:

- NEW MILLENIUM CORP.

**Suit la traduction française sincère et complète du texte qui précède:**

Transfert de parts sociales

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales daté du 1<sup>er</sup> octobre 2007 que HUTCHISON WHAMPOA EUROPE INVESTMENTS Sàrl a transféré:

500 parts sociale de EUROPEAN EUROPEAN RADIAL TYRE TECHNOLOGY DEVELOPMENT CORPORATION Sàrl

à NEW MILLENIUM CORP.

Il en résulte qu'au 1<sup>er</sup> octobre 2007, EUROPEAN RADIAL TYRE TECHNOLOGY DEVELOPMENT CORPORATION Sàrl se composait des associés suivants:

- NEW MILLENIUM CORP.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007131263/1580/31.

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2007, réf. LSO-CK00016. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2007.

---

**MGP Dean S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 122.627.

Monsieur James Anthony Martin Quille demeurant à Suite 1608, Three Pacific Place, No.1 Queen's Road East, Central, Hong Kong, a démissionné de sa fonction de gérant de la société avec effet au 5 octobre 2007.

Monsieur Neil Richard Jones demeurant à Suite 1608, Three Pacific Place, No.1 Queen's Road East, Central, Hong Kong a été nommé gérant de la société avec effet au 5 octobre 2007 pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- Neil Richard Jones

- Delloula Aouinti

- Anthony Butler

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 5 octobre 2007.

Pour la Société

D. Aouinti

Gérante, Mandataire

Référence de publication: 2007131236/3648/23.

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2007, réf. LSO-CK00194. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2007.

---

**IMC Luxembourg, International Management Consulting Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4597 Differdange, 20, rue Aloyse Kayser.

R.C.S. Luxembourg B 123.343.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 26 avril 2007 que:

- La démission de PADDOCK S.A., ayant son siège social au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg, en tant que Commissaire aux comptes à été acceptée. La nomination de Marc Muller, né à Luxembourg le 21 août 1951, expert-comptable, demeurant au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg, à la fonction de Commissaire aux comptes de la société a été approuvée. Marc Muller terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INTERNATIONAL MANAGEMENT CONSULTING LUXEMBOURG S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007131243/717/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2007, réf. LSO-CJ00841. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2007.

**Panalpina Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1360 Senningerberg, Luxair Cargo Center.

R.C.S. Luxembourg B 62.052.

*Rapport du Conseil d'Administration*

Pendant le conseil d'administration en décembre 2006 on a pris les décisions suivantes:

1. nommé comme Fondé de pouvoir:

- André Kaiser - 6, rue de la Forêt - L- 8065 Bertrange

2. nommé comme Porteur de Procuration:

- Joërg Seifert - Im Breitenberg 3 - D-54329 Konz

Les différents pouvoirs:

Fondé de pouvoir:

1. Retirer de toutes administrations des postes, messageries et chemins de fer, toutes lettres, paquets, collis, envois, chargés ou recommandés ou non, à l'adresse de la société, et d'en donner décharge.

2. Signer et/ou endosser seul, la correspondance journalière, connaissements, lettres de voiture, contrats d'affrètements, laissez-suivre, delivery-ordres, warrants, polices d'assurance, certificats et procès-verbaux, jusqu'un montant de 10.000,- euro.

3. Signer et/ou endosser, conjointement avec un administrateur, un directeur, un sous-directeur, un fondé de pouvoir ou un porteur de procuration la correspondance journalière

Connaissances, lettres de voiture, contrats d'affrètements, laissez-suivre, delivery-ordres, warrants, polices d'assurance, certificats et procès-verbaux pour tous les montants qui dépassant les 10.000,- euro.

4. Signer conjointement avec un administrateur, directeur, sous-directeur ou fondé de pouvoir, tous chèques et donner toute signature pour le fonctionnement des comptes en banques, Office de chèques postaux, faire ou recevoir tous paiements et en donner quittance.

Porteur de Procuration:

1. Retirer de toutes administrations des postes, messageries et chemins de fer, toutes lettres, paquets, collis, envois, chargés ou recommandés ou non, à l'adresse de la société, et d'en donner décharge.

2. Signer et/ou endosser seul, la correspondance journalière, connaissements, lettres de voiture, contrats d'affrètements, laissez-suivre, delivery-ordres, warrants, polices d'assurance, certificats et procès-verbaux, jusqu'un montant de 10.000,- euro.

3. Signer et/ou endosser, conjointement avec un administrateur, un directeur, un sous-directeur, un fondé de pouvoir ou un porteur de procuration la correspondance journalière

Connaissances, lettres de voiture, contrats d'affrètements, laissez-suivre, delivery-ordres, warrants, polices d'assurance, certificats et procès-verbaux pour tous les montants qui dépassent les 10.000,- euro.

Retrait de pouvoirs:

La nomination en qualité de porteur de procuration et les pouvoirs déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg

publiés dans le Mémorial au 5 mai 1998:

- Marco Hansen - L-3347 Leudelange, rue de Cessange

- Gilberto Coimbra - L-1326 Luxembourg, 18, rue Auguste Charles

publiés dans le Mémorial au 18 mai 2000:

- Diethelm Futh - D-54290 Trier - Fleischstrasse 29

Luxembourg, le 3 octobre 2007.

Pour le conseil d'administration

C. van der Steene

Administrateur

Référence de publication: 2007131230/1026/51.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2007, réf. LSO-CJ09942. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2007.

---

**Castlerigg Master Investments Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 106.146.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2007 que la société CASTLERIGG MASTER INVESTMENTS EUROPE S.à.r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 106.146 que

- Monsieur Olivier Blechner a démissionné en tant que gérant de la société avec effet au 20 janvier 2006;
- Monsieur Michael Fischer a démissionné en tant que gérant de la société avec effet au 12 mai 2006;
- Monsieur Ran Landmann, analyste, résidant professionnellement à 50 Pall Mall London SW1Y 5JH United Kingdom a été nommé comme gérant A, avec effet au 15 octobre 2007, pour une durée indéterminée; et
- Monsieur Michael Greven, analyste, résidant professionnellement à 50 Pall Mall London SW1Y 5JH United Kingdom a été nommé comme gérant A, avec effet au 15 octobre 2007, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour CASTLERIGG MASTER INVESTMENTS EUROPE S.à.r.l*

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2007131232/2460/25.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05768. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2007.

---

**Outboard Yachting S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 80.412.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007131136/2329/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2007, réf. LSO-CJ09909. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2007.

---

**Héraclès S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 81.945.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prise par le Conseil d'Administration lors d'une réunion tenue en date du 23 octobre 2007 que:

- M. Alain Frechard, Administrateur de la société, né le 4 avril 1959 à Dogneville (France), demeurant au 8, rue de la Forêt, F-57140 Woippy (France) a été nommé Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur de la société jusqu'à l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en 2013.



Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007131244/717/20.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2007, réf. LSO-CK00436. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2007.

**Saint Charles Consulting, Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 94.037.

—  
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire du 18 octobre 2007*

L'Assemblée Générale a décidé:

1.- d'accepter la démission de M. Marc Kernel, demeurant au 4b, rue Hau à L-5752 Frisange de ses fonctions d'Administrateur et d'administrateur délégué avec effet du 18 octobre 2007

Le 18 octobre 2007.

M. Kernel.

Référence de publication: 2007131242/7842/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2007, réf. LSO-CK01036. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2007.

**ARIES PARTNERS (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 52.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 102.884.

—  
Suite à un transfert de parts sociales intervenu en date du 3 septembre 2004, le capital social de la société ARIES PARTNERS (LUXEMBOURG) S.à r.l. est reparti de la manière suivante:

Détenteurs de parts sociales	Nombre de parts sociales
ARIES PARTNERS INCORPORATED .....	525

Fait le 18 octobre 2007.

Certifié sincère et conforme

Pour ARIES PARTNERS (LUXEMBOURG) S.à r.l.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007131267/795/20.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2007, réf. LSO-CJ07491. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2007.

**Tompkins Square Park S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 113.281.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique prise en date du 29 juin 2007*

L'associé unique a décidé en date du 29 juin 2007 de nommer et ce avec effet immédiat Sophie Schreiber-Ward, née le 11 mai 1968 à Londres, Grande-Bretagne et résidant au 4, rue Saint Donat, L-5362 Schrassig, Grand-Duché de Luxembourg en tant que gérant B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

H.-P. Schut

Gérant

Référence de publication: 2007131235/710/17.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06599. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2007.

---

**Tobal Holding S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CAD 5.390.366,90.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 127.537.

Il résulte de la décision de l'associé unique en date du 28 août 2007 de la société TOBAL HOLDING S.à r.l. que l'associé a pris les décisions suivantes:

1. Démission du Gérant suivant en date du 7 juillet 2007:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., une société constituée et existant selon les lois du Luxembourg, immatriculée sous le numéro B 9098, ayant son siège social au 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. Nomination des nouveaux Gérants pour une durée indéterminée à compter du 7 juillet 2007:

Monsieur Bradley Blair Wightman, né le 30 avril 1971 au Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, demeurant à 50 Kennedy Plaza, 12th Floor, Providence, RI 02903, Etats Unis d'Amérique en qualité de Gérant A de la société.

Madame Elizabeth Hope de Saint-Aignan, née le 18 mars 1977 au New Hampshire, Etats-Unis d'Amérique, demeurant à 50 Kennedy Plaza, 12th Floor, Providence, RI 02903, Etats Unis d'Amérique en qualité de Gérant A de la société.

Madame Susanne Kortekaas, née le 11 mars 1967 à Roosendaal en Nispen, Pays-Bas, demeurant à 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg en qualité de Gérant B de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TOBAL HOLDING S.à r.l.

EQUITY TRUST CO. (LUXEMBOURG) S.A.

Fondé de pouvoir

Signatures

Référence de publication: 2007131241/683/27.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2007, réf. LSO-CJ09850. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2007.

---

**MSCGL Finance Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 106.975.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2007.

T. van Ingen

Gérant

Référence de publication: 2007131175/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2007, réf. LSO-CJ09876. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2007.

---

**Tom L'Artisan du Cheveu, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7450 Lintgen, 78, route Principale.

R.C.S. Luxembourg B 48.914.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2007.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

*Réviseur d'entreprises*

Signatures

Référence de publication: 2007131173/592/16.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2007, réf. LSO-CK00317. - Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070151315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2007.

---

**Gantro Invest, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 88.054.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2007.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

*Réviseur d'entreprises*

Signatures

Référence de publication: 2007131172/592/16.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2007, réf. LSO-CK00318. - Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070151313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2007.

---

**Copargest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 25.962.

EXTRAIT

Les actionnaires de la Société ont décidé lors de l'assemblée générale tenue en date du 26 octobre 2007 de renouveler les mandats des administrateurs de la Société, à savoir MM. Georges Muller, Robert Reckinger, Yves Kempf et Emile Vogt, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires devant approuver les comptes 2007 de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2007.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2007131252/260/17.

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2007, réf. LSO-CK00209. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070151669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2007.

---

**LogicaCMG Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 7, Zone d'Activités Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 35.212.

*Extrait des décisions prises par l'actionnaire unique de la société en date du 17 octobre 2007*

L'associé unique décide de nommer Messieurs Sébastien Genesca, né le 6 juillet 1974 à Montpellier, demeurant à Thionville (F 57100), 30, avenue Général de Gaulle, et Gabriel Thiercelin, né le 3 janvier 1971 à Toulon, demeurant Bettembourg (L-3280), 17, rue Sigefroy, en qualité d'administrateur de la société jusqu'à la tenue de l'assemblée ordinaire approuvant les comptes annuels de 2011 qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 25 octobre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007130546/1729/18.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2007, réf. LSO-CJ09587. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2007.

---

**Cofimi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 69.464.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Statutaire du 31 mai 2007*

Sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans à savoir jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2013, les mandats de:

Madame Eliane Irthum, Madame Caterina Scotti et Madame Sylvie Theisen en tant qu'administrateurs et administrateur-délégué de la société

Monsieur Fons Mangen, Ettelbrück en tant que Commissaire aux Comptes

Pour extrait sincère et conforme

COFIMI S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007130548/788/18.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05700. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2007.

---

**Fercap S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 81.902.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, 14 septembre 2007*

Monsieur De Bernardi Alexis et Madame Ries-Bonani Marie-Fiore sont renommés administrateurs de la société pour un nouvelle période d'un an. Monsieur Heitz Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme

FERCAP S.A.

M.-F. Ries-Bonani / M. Kara

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007130562/545/18.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2007, réf. LSO-CJ09380. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2007.

---

**Bluecoast S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 81.897.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 14 septembre 2007*

Monsieur Diederich Georges, Monsieur De Bernardi Alexis et Monsieur Vegas-Pieroni Louis sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de deux ans. Monsieur Heitz Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Pour extrait sincère et conforme  
BLUECOAST S.A.  
G. Diederich / L. Vegas-Pieroni  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007130563/545/18.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2007, réf. LSO-CJ09384. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2007.

---

**E.M.I. Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 89.136.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 12 octobre 2007*

La démission de Madame Romaine Scheifer-Gillen de son poste de commissaire aux comptes de la société est acceptée.

Monsieur Louis Vegas-Pieroni, expert-comptable, né le 26 septembre 1967 à Fameck (France), domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouveau commissaire aux comptes de la société pour une période d'un an. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme  
E.M.I. HOLDING S.A.  
A. De Bernardi / G. Diederich  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007130564/545/18.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2007, réf. LSO-CJ09386. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2007.

---

**Kefalos S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 47.091.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 14 septembre 2007*

Monsieur Heitz Jean-Marc, comptable, né le 28 septembre 1958 à Luxembourg, domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur de la société en remplacement de Madame Romaine Scheifer-Gillen démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Pour extrait sincère et conforme  
KEFALOS S.A.  
A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007130566/545/18.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2007, réf. LSO-CJ09387. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2007.

---

**Gedeon Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 57.807.

—  
*Extrait des résolutions adoptées au Conseil d'Administration en date du 19 octobre 2007*

- La résignation de Peter John Wentzel en tant qu'administrateur a été approuvée avec effet au 30 octobre 2007.  
- La nomination de John Kleyhnans, ayant pour adresse professionnelle le 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, a été approuvée avec effet au 30 octobre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2007.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007130567/631/18.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2007, réf. LSO-CJ09395. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2007.

---

**SWT Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 85.153.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 septembre 2007, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

- La durée du mandat de l'administrateur Madame Elena Fernandez, avec adresse professionnelle au 17, Sonnhaldenstrasse, CH-8032 Zurich, Suisse, initialement prévue à durée indéterminée, a été modifiée en durée déterminée et prendra fin le 7 octobre 2011.

- Le mandat d'administrateur de Monsieur Thomas Balthasar Staehelin, avec adresse au 71, Hackbergstrasse, CH-4125 Riehen, Suisse, a été renouvelé avec effet immédiat et pour une période prenant fin le 7 octobre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007130571/581/18.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2007, réf. LSO-CJ09246. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2007.

---

**Farton Holdings S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 974.000,00.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 49.229.

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire tenue le 15 octobre 2007*

Reconduction du mandat du commissaire:

- La VERICOM SA, Société anonyme, 46A, avenue J.-F. Kennedy L-1855 Luxembourg, RCS Luxembourg B 51203

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2013.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2007.

Pour extrait

Signature

Référence de publication: 2007130660/1185/18.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2007, réf. LSO-CJ09302. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070150930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2007.

---

**Billecart Expansion Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 27.288.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2005*

Les actionnaires de la société anonyme BILLECART EXPANSION HOLDING SA, réunis en assemblée générale ordinaire au siège de la société, ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

- La démission de Monsieur PJ Beck, administrateur, demeurant à Londres, est acceptée à l'unanimité.

En conséquence, le conseil d'administration de la société est dès lors composé comme suit:

Monsieur Jean-Jacques Frey, directeur, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

Monsieur Benoît Legout, directeur, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,  
Monsieur F. (François) Roland-Billecart, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

Madame Céline Frey, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

Leurs mandats viendront à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006

*Commissaire aux comptes:*

LUX-AUDIT S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006

Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Signature.

Référence de publication: 2007130631/3083/25.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2007, réf. LSO-CJ07971. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070150979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2007.

**Storebrand Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 54.439.

*Extrait des Décisions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires du 12 septembre 2007*

*Composition du Conseil d'Administration:*

Il a été décidé d'approuver la réélection de Monsieur Robert J. Wood et de Monsieur Hans Aasnaes en tant qu'Administrateurs de la Société pour un an, dont l'échéance sera à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en 2008;

Il a été décidé de prendre note de la démission de Monsieur Trond Grande, en tant qu'Administrateur de la Société avec effet au 7 septembre 2007,

Il a été décidé de ratifier la cooptation de Monsieur Per Taalesen, demeurant professionnellement à Filipstad Brygge, 0114, Oslo, Norway, en tant qu'Administrateur de la Société en remplacement de Monsieur Trond Grande avec effet au 7 septembre 2007.

*Auditeurs:*

Il a été décidé de réélire DELOITTE S.A. en tant que réviseur d'entreprises pour un an, dont l'échéance sera à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2007.

*Pour STOREBRAND LUXEMBOURG S.A.*

Au nom et pour le compte de

J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.

*Agent Domiciliaire*

M. Marangelli

Référence de publication: 2007130553/13/29.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05299. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2007.

**Erables Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 115.916.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social extraordinairement en date du 20 septembre 2007 que:

\* Sont réélus administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2011:

- Monsieur Alain Lam.

- Monsieur Bruno Beernaerts.

- Monsieur Patrick Moinet.

\* L'Assemblée a accepté la démission de Monsieur Olivier Dorier demeurant au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg du poste de Commissaire.

\* Est élu Commissaire en remplacement de Monsieur Olivier Dorier., la société FGS CONSULTING LLC ayant son siège social au 520 S. 7th Street, Suite C, Las Vegas, NV 89101.

Le mandat du nouveau Commissaire de la société prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2011.

Pour mentions aux fins de la publications au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007130621/6312/27.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08281. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070151037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2007.

**Plena Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 24.590.

—  
EXTRAIT

Il résulte du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 2 octobre 2007 que:

- Madame Sara Sjöborg-Wik, demeurant à S-70141 Örebro, 56, Hagmarksgatan, administrateur
- Monsieur Joakim Sjöborg, demeurant à S-70141 Örebro, 56, Hagmarksgatan, administrateur
- Monsieur Mattias Sjöborg, demeurant à GB-SW 73 QD Londres, 61, Onslon Gardens, administrateur
- Monsieur Jon Sjöborg, demeurant à GB-SW 75 JE Londres, 19, Flat 9 Queen's Gate, administrateur
- Monsieur Marc Lamesch, demeurant à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, administrateur
- Monsieur Karl Faessler, demeurant à CH-9050 Appenzell, 14, Weissbadstrasse, administrateur

sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin ensemble avec celui du Commissaire aux Comptes, à savoir: BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., ayant son siège social à L-1653 Luxembourg 2, avenue du Général de Gaulle lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007.

Monsieur Lars Sjöborg, étant décédé le 16 août 2006, son mandat d'administrateur et d'administrateur délégué ne sera pas remplacé.

Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Pour extrait conforme

Pour la Société

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE

Signature

Référence de publication: 2007130462/534/27.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ03098. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070150656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2007.

**Vectura Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8812 Bigonville, 9, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 85.900.

—  
Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 49234 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007130894/211/11.

(070150900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2007.